

# PREVHOR

Fondation de prévoyance des industries horlogère et microtechnique suisses

Avenue Léopold-Robert 67  
2300 La Chaux-de-Fonds  
Tél. 032 910 03 90

[info@prevhor.ch](mailto:info@prevhor.ch)

[www.prevhor.ch](http://www.prevhor.ch)

→ **Formulaire à renvoyer à**

Association patronale des industries  
de l'Arc-horloger APIAH  
Rue du Temple-Allemand 47  
2300 La Chaux-de-Fonds

## DEMANDE DE VERSEMENT DES PARTS « PREVHOR »

(à retourner dûment complétée et signée à l'association patronale avec les certificats originaux)

**En cas de perte de certificat, merci de remplir le formulaire «renseignements sur les certificats manquants».**

TITULAIRE DES CERTIFICATS	
Nom et prénom	No AVS (Sécurité sociale)

<b>NOMBRE DE CERTIFICATS</b>	
------------------------------	--

MOTIF DE LA DEMANDE DE VERSEMENT	
<input type="checkbox"/> <b>1. Age légal ordinaire AVS</b> <input type="checkbox"/> Versement anticipé dès 5 ans avant l'âge ordinaire de la retraite AVS	
<input type="checkbox"/> <b>2. Décès</b> date du décès : Joindre la copie du certificat d'hérédité + l'acte de décès + la pièce d'identité de l'ayant droit <b>Existence d'un/e concubin/e reconnu/e par une institution du 2ème pilier</b> <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> oui Nom et prénom du/de la concubin/e	
<input type="checkbox"/> <b>3. Invalidité, joindre la copie de la décision de rente A.I.</b> (minimum 70%, rente entière)	
<input type="checkbox"/> <b>4. A quitté définitivement la Suisse il y a plus de 13 mois, joindre l'attestation de départ de la commune</b> Pour les frontaliers : joindre l'attestation de l'office des migrations	
<b>Date de fin du contrat de travail :</b>	

AYANT DROIT (DESTINATAIRE DE LA PRESTATION)	
Nom et prénom	:
Rue et No	:
No postal et localité	:
Téléphone/adresse mail	:
<b>Joindre les informations bancaires détaillées (par ex. RIB pour la France)</b>	
Titulaire du compte	:
Nom/adresse banque	:
Compte IBAN	:
BIC / SWIFT	:
<b>Remarques</b>	:

Dès 5 ans avant l'âge ordinaire de la retraite, le bénéficiaire perd définitivement tout droit à des certificats futurs après le versement de ses parts. En cas d'information erronée, la Fondation se réserve le droit de demander le remboursement des avoirs versés.

Date:		Signature de l'ayant droit :	Signature du titulaire :

Date:		Timbre et signature association ou entreprise: